



Les syndicats dénoncent le maintien de procédures de licenciement en pleine pandémie et déplorent le démantèlement de prestations destinées aux chômeurs

L'Etat licencie pendant le confinement

JULIE JEANNET

Neuchâtel ► Les autorités neuchâteloises maintiennent leur agenda relatif à la fermeture du Centre de formation pour adultes (Cefna), prévue pour la fin de l'année. Une grande partie des formateurs ont été convoqués le 9 avril pour être notifiés de la suppression de leur poste. Au total, 16,2 équivalents plein temps vont disparaître.

Dans un communiqué conjoint, le Syndicat des services publics (SSP) région Neuchâtel et le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) dénoncent «une gestion calamiteuse» du seul centre de formation public pour adultes du canton, qui fournit des prestations dans le domaine des compétences de base.

Manque de clairvoyance
«Nous déplorons les méthodes de l'Etat: maintenir des entretiens de licenciement en plein confinement, n'est pas raisonnable», avance Claude Grimm, secrétaire syndicale au SSP. Celle-ci dénonce l'application du «deux poids deux mesures». «Nous avons demandé à être reçus en décembre déjà par le Conseil d'Etat pour trouver des solutions, mais notre séance a

été repoussée à deux reprises et n'a toujours pas eu lieu.» Une rencontre aura finalement lieu la semaine prochaine, mais pour les employés, elle arrive trop tard: les procédures de licenciement sont déjà entamées.

Les syndicats critiquent également un manque de clairvoyance de la part du gouvernement. En novembre, celui-ci justifiait la fermeture du Cefna en raison d'une baisse des demandes de formation liée à un recul du taux de chômage et du nombre de requérants d'asile. Avec l'explosion du nombre de demandeurs d'emploi, il se pourrait bien que cette demande reprenne l'ascenseur. «Les individus les moins formés perdent leur poste en premier. Ceux-ci auront besoin de suivre des cours pour retrouver du travail», argumente la secrétaire syndicale.

«Méthodes indignes de l'Etat»

Selon les syndicalistes, l'Etat se débarrasse de compétences très précieuses, qui pourraient s'avérer nécessaires au vu de la situation actuelle. «Notre gouvernement agit sans ménagement pour ces formateurs compétents. Ces méthodes sont indignes de

l'Etat, qui se devrait d'être un employeur exemplaire.»

Des préoccupations partagées par la députée socialiste au Grand Conseil Martine Docourt: «A titre personnel, je doute qu'il soit le moment de couper dans ce domaine, alors qu'aucune communication n'a été faite sur l'avenir de la formation de base.» L'élue souhaite aborder ce point lors de sa rencontre avec le groupe socialiste, prévue mardi, afin de trouver prochainement un moyen d'interpeller le Conseil d'Etat.

Contacté par *Le Courrier*, le Département de l'éducation et de la famille en charge du dossier a refusé de se prononcer sur la situation. Son secrétariat a confirmé que l'ensemble des collaborateurs du CEFNA avaient déjà été rencontrés par la cheffe du département, Monika Maire-Hefti, et que la procédure était en cours.

Le Grand Conseil reprendra ses activités le 5 mai lors d'une séance spéciale dédiée à la pandémie, organisée au palais des sports de La Chaux-de-Fonds. Il semble peu probable que ce sujet soit abordé avant la session suivante prévue les 26 et 27 mai. |

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'295
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich



Seite: 6
Fläche: 65'328 mm²

Auftrag: 3005812
Themen-Nr.: 211.010

Referenz: 77027063
Ausschnitt Seite: 2/2



Le Conseil d'Etat a justifié la fermeture du Centre de formation des adultes par le recul du taux de demandeurs d'emploi et du nombre de requérants. KEYSTONE-PHOTO PRÉTEXTE